

COMMUNIQUÉ DE PRESSE PARIS, 08 FÉVRIER 2022

Memo Bank lance le premier service de gestion des dépenses à débit différé intégré au compte de l'entreprise

Memo Bank a pour mission de faciliter le quotidien des dirigeants et de leurs équipes pour leur faire gagner du temps sur toutes les procédures bancaires longues ou fastidieuses. La banque des PME en croissance lance un service unique de gestion des dépenses, basé sur des cartes de paiement Visa à débit différé, directement intégré au compte de l'entreprise.

Un service intégré au compte en banque

Le compte en banque d'une entreprise est la source la plus fiable pour assurer le suivi des dépenses de l'entreprise et de ses équipes. Pourtant, les dirigeants de l'entreprise sont souvent très limités quand il s'agit de fournir des moyens de paiement à leurs collaborateurs. Rares sont les équipes opérationnelles à y avoir accès. Les comptables sont contraints de jongler entre plusieurs applications pour gérer et réconcilier les dépenses, et les employés forcés d'avancer les frais, puis de se faire rembourser. Memo Bank a développé un service de cartes virtuelles et physiques intégré en temps réel au compte bancaire, que chaque PME peut configurer pour le rendre accessible aux collaborateurs.

Un service de cartes Visa configurables en toute autonomie

En quelques secondes, les équipes financières peuvent désormais inviter un salarié sur l'espace de travail de l'entreprise et lui octroyer une carte de paiement Visa Corporate à débit différé. Grâce à cette dernière, le collaborateur pourra effectuer des achats dans plus de 80 millions de points de vente commerçants et à travers plus de 200 pays et territoires. Pas d'e-mail à envoyer, pas de formulaire papier à remplir. Les cartes physiques sont envoyées automatiquement par courrier. Les cartes virtuelles sont mises à disposition et utilisables instantanément.

Jean-Daniel Guyot, cofondateur et président du directoire de Memo Bank, précise : « Nos clients cherchent à favoriser le plus possible l'autonomie de leurs équipes en leur permettant d'accéder à des cartes de paiement virtuelles ou physiques pour chaque projet : abonnements récurrents à des logiciels en ligne, voyages d'affaires, achat de fournitures de bureau, etc. Pour la première fois, ils vont pouvoir gérer directement les dépenses de tous leurs collaborateurs, en temps réel, directement dans leur compte en banque. »

Cette autonomie a bien sûr ses règles, définies par les équipes financières, qui choisissent les plafonds ou les autorisations. C'est la première fois qu'une banque propose une telle granularité dans les réglages que le chef d'entreprise peut choisir ou modifier en toute autonomie.

Un suivi en temps réel pour faciliter la gestion comptable

Les transactions effectuées apparaissent en temps réel sur l'espace de travail. La gestion des budgets est simplifiée. L'équipe financière a, de son côté, une vue globale et centralisée sur toutes les dépenses de l'entreprise. Ce suivi se fait au sein de la même plateforme bancaire : pas besoin de se connecter sur un site séparé du compte en ligne pour aller récupérer les paiements. Virginie Girard, dirigeante du revendeur informatique Serveast et cliente de Memo Bank, annonce : « Nous attendions avec impatience la mise à disposition des cartes de paiement pour faire de Memo Bank notre banque principale. C'est chose faite. Nous avons testé le paiement par carte virtuelle et nous sommes impressionnés. Encore une fois, nous tenons à souligner la simplicité d'usage des services Memo Bank : en quelques secondes et en toute sécurité, nous pouvons créer une carte, effectuer un paiement et notre comptable peut suivre les dépenses en temps réel et consulter les justificatifs. »

Autre coup de pouce à la gestion comptable : les flux sont bien isolés par carte de paiement. Chaque carte peut être rattachée à un compte courant différent, et ceci à la volée. Chaque opération de carte peut être annotée et enrichie avec des justificatifs. Il est ainsi très simple de s'y retrouver.

Un débit différé pour mieux gérer sa trésorerie

Toutes les transactions des cartes de paiement Memo Bank sont débitées le premier jour du mois suivant. Contrairement aux *fintechs* qui ne disposent pas d'un agrément d'établissement de crédit, aucune avance de fonds n'est donc demandée en début de mois. Pas de gymnastique mentale compliquée non plus : la facturation se fait du premier au dernier jour du mois, et non du 25 au 25. « *Grâce au débit différé, les PME optimisent la gestion de leur besoin en fonds de roulement selon le principe de BNPL - Buy Now Pay Later ou Achetez maintenant, payez plus tard, en français* » ajoute Jean-Daniel Guyot.

À propos de Memo Bank

<u>Memo Bank</u> est la première banque indépendante pour les entreprises, fondée et financée par des entrepreneurs. Son ambition : créer la structure financière sur laquelle les petites et moyennes entreprises (PME) peuvent s'appuyer pour accélérer le développement de leur activité.

Contact presse

Erika Jacquot - Consultante RP, Spargo E-mail : erikachapelain@gmail.com

Tél.: 06.25.29.62.06